

1 avenue de la Gare
BP 27 - 44 130 BLAIN
Tel : 02 40 79 09 92

accueil@cc-regionblain.fr

Communauté de Communes de la Région de Blain

COMPETENCE AMENAGEMENT

COMPETENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace communautaire
 - Mise en place d'un SCOT coïncidant au minimum au périmètre de l'EPCI
 - Etude et réalisation de ZAC et/ou lotissements communautaires à vocation économique et d'habitat.
- Accueil des gens du voyage
 - Aménagement entretien gestion aires d'accueil des gens du voyage :Etude de faisabilité, création, entretien et gestion des aires d'accueil intercommunales pour nomades et gens du voyage (équipement, sanitaires et assainissement).

COMPETENCE LOGEMENT

COMPETENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et cadre de vie
 - Poursuite et mise en œuvre d'OPAH et ORAH, PST, etc...

- Adaptation du Programme Local de l'Habitat (PLH) aux besoins et aux perspectives de développement de chaque commune en proposant une répartition des crédits d'Etat réservés au logement.
- Etude de faisabilité visant à créer et à gérer des sites d'accueil intercommunaux pour nomades et gens du voyage puis réalisation, entretien et gestion de ces sites (équipement, sanitaires et assainissement).

OBSERVATIONS

La Communauté de communes de la région de Blain appartient au SCOT de la Métropole Nantes/Saint-Nazaire.

Un PLUi tenant lieu de Programme Local de l'Habitat est en élaboration. Son approbation est prévue pour le 3^{ème} trimestre 2021.

Le Pays de Blain est également en cours de finalisation d'une opération de revitalisation de Territoire. A ce titre, une étude pré-opérationnelle OPAH-RU sera menée pour intervenir sur le tissu urbain dégradé des centralités.